

Flagey perd gros à la Loterie nationale

POLITIQUE CULTURELLE Le conseil d'administration et la direction refusent de baisser les bras

- La situation de l'institution bruxelloise suscite des réactions en sens divers.
- La décision prise au niveau fédéral ne frappe aucune autre structure culturelle.

Samedi, les ministres de la Culture Joëlle Milquet (Fédération Wallonie-Bruxelles) et Sven Gatz (Communauté flamande) révélèrent dans *Le Soir* que le gouvernement fédéral avait coupé un subside annuel de 350.000 euros à Flagey. Une décision datant du mois d'août mais sur laquelle les différentes parties concernées étaient restées discrètes. « Nous avons appris cette décision pendant les vacances, le 20 août, explique Gilles Ledure, directeur de l'institution. Comme nous n'avons pas pour habitude de crier au scandale, nous avons d'abord essayé de comprendre. Avant cela, nous avions eu plusieurs contacts avec le ministre du Budget Hervé Jamar (NDLR : depuis remplacé par Sophie Wilmès), qui nous assurait que tout allait bien. Et puis d'un coup, on apprend qu'on perd plus de la moitié de notre subside Loterie. Le plus grave étant que nous l'apprenons au huitième mois d'une année largement entamée. »

La chose est en effet surprenante. D'autant que Flagey est la seule institution culturelle frappée alors même que tout le monde s'accorde à saluer sa bonne gestion. « Nous ressentons un mélange de frustration et d'incompréhension, explique Jean-François Cats, président du conseil d'administration (CA). Gilles Ledure et le CA ont fait un travail énorme pour redresser cette maison depuis 2010. La décision de couper nos subsides apparaît comme une pénalisation pour avoir bien travaillé. Nous

« La décision de couper nos subsides apparaît comme une pénalisation pour avoir bien travaillé » JEAN-FRANÇOIS CATS

pouvons comprendre que suite aux réformes de l'Etat, il faut mettre en place un transfert du financement aux Régions et Communautés. Mais pas d'une manière aussi brutale. Pour moi le message c'est : "Démérez-vous !". Je regrette l'absence totale de concertation et de discussion dans ce dossier. »

Sur les raisons de cette décision, un très bon connaisseur du dossier, qui préfère toutefois rester anonyme, livre sa vision des faits : « A mon avis, les responsables de Flagey ont eu le tort de ne pas activer les lobbies susceptibles de défendre leur dossier tandis que d'autres étaient très actifs sur ce plan. Comme tout cela est décidé dans une enveloppe close et en réduction, ce qui est attribué d'un côté doit être repris ailleurs. Et c'est sur eux que c'est tombé, les autres ayant pris leurs assurances auparavant. »

Dès l'annonce de la décision, le CA, unanime, réagit et fait parvenir une lettre à tous les ministres concernés le 25 août. « J'ai bon espoir que le fédéral revienne sur sa décision, confie Jean-François Cats. Notre programmation, nos publics très variés, l'architecture même du bâtiment... tout cela fait que nous représentons vraiment la Belgique. Je pense que ceux qui ont pris cette décision ont peut-être sous-évalué son importance. Par ailleurs, nous sommes évidemment très heureux que les ministres Gatz, Milquet et Vervoort aient pris le dossier à bras-le-corps. » Par contre, souligne Gilles Ledure, « nous n'avons jamais reçu la moindre réponse du cabinet de Charles Michel. »

Le directeur refuse en tout cas de céder à la panique. « On survivra », affirme-t-il. Mais comment ? Pour beaucoup, la solution logique aurait été de faire des coupes dans la programmation. « Cela n'est logique qu'en appa-

rence, rétorque Gilles Ledure. On nous répète constamment que nous devons bien gérer nos institutions. Et cela me semble normal. Donc, c'est ce que nous avons fait avec Flagey depuis 2010. Notre budget est parfaitement en équilibre et 50 % de nos recettes sont générées par nos activités. Si on annule des choses, on doit payer des dédits aux artistes, aux partenaires, etc. Et nous ne

bénéficions plus des rentrées générées par ces activités. Donc, en annulant, on ne ferait que creuser le déficit. »

Lundi, Didier Reynders évoquait la situation de Flagey dans nos pages. « Il n'est pour rien dans cette décision puisque ce n'est pas un dossier dont il a la charge, constate d'emblée Gilles Ledure, mais il se trompe lorsqu'il dit que Flagey appartient à la Communauté flamande. Le bâtiment appartient à une société anonyme de 35 co-actionnaires coprésidée par un Flamand et un francophone. Ce sont des industriels et des banquiers qui ont sauvé ce bâtiment emblématique. »

Un sauvetage qui a toutefois un coût pour l'institution elle-même : « Nous payons 1 million d'euros par an en loyer et charges. Mais en plus, comme nous ne sommes ni propriétaires ni détenteurs d'un bail emphytéotique, nous ne pouvons bénéficier d'argent public pour les frais du bâtiment. Ce qui est normal puisque les communautés n'ont aucun pouvoir ni contrôle sur celui-ci. Mais c'est pour nous un énorme problème budgétaire. »

Et Gilles Ledure de conclure : « Depuis 2011, nous avons mené à bien notre projet sur base d'une gestion rigoureuse, d'un projet accessible et d'une vraie pacification politique. Nos salles affichent un taux de remplissage de 75 %. Les sponsors sont revenus en masse et la billetterie est bénéficiaire par rapport à l'investissement. Que peut-on faire de plus ? » ■

JEAN-MARIE WYNANTS

RÉACTIONS**Olivier Alsteens, président de la Loterie nationale**

Directeur de la communication du MR, Olivier Alsteens est aussi président de la Loterie nationale. « *La Loterie répartit un budget de subventions entre 200 et 220 millions d'euros par an, explique-t-il. De cette somme, 60 millions vont directement aux Communautés qui décident de ce qu'elles en font. La Communauté française reçoit 22 millions de cette enveloppe.* »

Pour lui, si les Communautés veulent soutenir Flagey plus fortement, elles pourraient parfaitement utiliser une partie de cet argent. Une solution qui, selon lui, éviterait certains dysfonctionnements : « *En tant que président de la Loterie, il y a une chose qui me semble très importante : éviter les doubles subsidiations d'un même projet. Une partie venant directement de la loterie, l'autre étant attribuée par les communautés sur les 60 millions de la loterie.* »

En ce qui concerne l'évolution du subside accordé à Flagey, il explique : « *L'arrêté de répartition est fixé en Conseil des ministres. Avant 2009, Flagey ne recevait rien. En 2009, il y a eu un premier subside de 100.000 euros. Puis 200.000 (en 2010), 300.000 (en 2011 et 2012), 285.000 (en 2013) et 345.000 (en 2014). Cette année, ce serait 166.000, sous réserve de l'approbation de la ministre du Budget.* » Reste l'enveloppe « Prestige national » directement gérée par la Loterie : « *Là, Flagey s'est vu attribuer une somme de 220.000 euros sur trois ans. C'est notamment la N-VA qui a insisté lors du comité d'avis pour que leur subvention, de 150.000 euros au départ, soit augmentée de 70.000 euros.* »

J.-M.W.

Yves de Jonghe d'Ardoye, échevin de la Culture d'Ixelles

Le libéral Yves de Jonghe d'Ardoye ne mâche pas ses mots lorsqu'on l'interroge sur la situation du paquebot Flagey.

« *Je trouve cela à la fois lamentable et très inquiétant, dit-il. Il faut savoir qu'à Ixelles, nous avons deux endroits hors du commun, le Musée d'Ixelles et Flagey. Si l'un d'eux devait disparaître, ce serait tout bonnement la catastrophe.* » Et pas seulement au niveau culturel : « *Des milliers de gens s'y rendent chaque mois pour ensuite aller dans les restaurants et bars du coin. Cela fait vivre tout le quartier.* »

Pour Yves de Jonghe d'Ardoye, il serait d'autant plus dommageable de pénaliser Flagey que celui-ci peut faire montre d'une gestion exemplaire. « *Après des débuts compliqués, l'arrivée d'un nouveau directeur a permis de redresser la barque et de présenter un budget en équilibre tout en proposant un programme incroyable. Si demain, on nous supprime 250.000 euros voire plus dans les années à venir, il ne restera d'autre choix que de trouver l'argent ailleurs. Ou de fermer, ce qui est insupportable.* »

Et lorsqu'on lui rappelle que son parti est aux manettes au fédéral, et donc impliqué dans cette décision budgétaire, le libéral est tout aussi direct. « *En tant qu'échevin MR, je ne peux accepter cette décision. C'est d'autant plus incompréhensible qu'il ne s'agit pas de faire des économies puisque l'enveloppe globale ne diminue pas mais est répartie autrement notamment en faveur de Bozar. Je pense que les gens qui ont pris cette décision ne connaissent rien à la manière dont fonctionne la culture à Bruxelles.* »

PATRICE LEPRINCE